

COMMUNE DE ST-QUENTIN-FALLAVIER (ISERE)**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 2020**

Le Conseil Municipal de St-Quentin-Fallavier, dûment convoqué par le Maire le 08/09/2020, s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Michel BACCONNIER, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 29.

Présents : Mesdames et Messieurs les conseillers en exercice à l'exception de ceux qui, absents, ont délégué leur pouvoir : Cécile PUVIS DE CHAVANNES à Henri HOURIEZ, Laurie CHAMPAVIER-BAHOUYA à Mathieu GAGET, Christophe LIAUD à David CICALA

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : Henri HOURIEZ a été désigné(e).

DELIB 2020.09.14.8**OBJET : Décision modificative n° 2**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2311.1 à L 2311.3, L.2312.1 à L 2312.4, L 2313.1 et suivants,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 16 décembre 2019 approuvant le Budget Primitif de l'exercice 2020,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 8 juin 2020 approuvant le Compte administratif de l'exercice 2019,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 8 juin 2020 approuvant la Décision Modificative n°1

Considérant la nécessité de procéder à la modification des crédits ouverts suite à des opérations nécessitant d'apporter des changements tout en respectant les équilibres du budget,

Monsieur Mathieu GAGET, Adjoint délégué aux finances, ressources humaines et systèmes d'informations, propose la décision modificative suivante :

- DEPENSES D'INVESTISSEMENT -			
Fonction	Nature	Libellé	Montant
01	10226	Taxe d'aménagement	136 018,00 €

01	13916	Subvention (amortissement)	1 875,00 €
810	2115	Acquisition terrain bâti	- 130 000,00 €
90	2051	Concession et droits similaires	7 900,00 €
90	2088	Autres immobilisations incorporelles	122 100,00 €
01	020	Dépenses imprévues	- 137 893,00 €
		TOTAL	0 €

- RECETTES DE FONCTIONNEMENT -			
Fonction	Nature	Libellé	Montant
01	777	Subvention d'investissement transférée	1875,00 €
020	752	Revenus des immeubles	- 1 875,00 €
			0 €

Le budget 2020 s'établit comme suit :

<u>Section de fonctionnement</u> :	13 091 790,00 €
DM 1.....	398 799,00 €
DM 2.....	0,00 €
Total.....	13 490 589,00 €
<u>Section d'investissement</u> :	4 657 839,00 €
DM 1.....	3 671 658,00 €
DM 2.....	0,00 €
Total.....	8 329 497,00 €
Total du budget 2020	21 820 086,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE la Décision Modificative n° 2 du budget 2020.**

Adoptée à l'unanimité

St-Quentin-Fallavier, le 14/09/2020

Publication et transmission en sous préfecture le 17 septembre 2020/17/09/2020

Identifiant de télétransmission : 038-213804495-20200914-lmc17431-BF-1-1

Le Maire



Michel BACCONNIER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à dater de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux.